

## Connaître l'état des stations de taxi et moderniser leur usage avec une application smartphone

---

Anne-Sophie JAMET, Chargée de Mission, Agence de la mobilité, Ville de Paris

---

La ville de Paris souhaite redynamiser le taxi de rue en privilégiant la rencontre de l'offre et de la demande dans les stations de taxi. C'est la raison pour laquelle elle a fait développer une application qui permettra de mettre en relation en temps réel les taxis libres avec les clients en attente dans les stations.

### L'usage des taxis à Paris

Les taxis évoluent dans un contexte très réglementé concernant à la fois les véhicules et les tarifs. Les licences de taxis sont délivrées par la Préfecture de Police (Ministère de l'intérieur) qui en fixe le nombre. Actuellement, il existe 17 636 licences de taxis parisiens. C'est la ville de Paris qui a en charge l'organisation des stations de taxi sur son territoire. Les taxis parisiens ont l'exclusivité de la prise en charge sur le territoire composé de Paris, 80 communes situées dans les trois départements limitrophes et les aéroports d'Orly et Roissy.



En 2007, les taxis parisiens prenaient en charge leurs clients de plusieurs manières : à 40% en stations, 16% sur la voie publique, à 36% via les centrales radio et 7% suite à une commande aux bornes d'appel taxi. Donc à Paris, le fait de héler un taxi dans la rue est assez peu fréquent du fait de l'interdiction de s'arrêter dans les couloirs bus, de la rareté de l'offre à certains moments de la journée, de l'augmentation de la part des taxis précommandés et de l'interdiction de charger à moins de 50 mètres d'une station de taxi.

En 2014, la proportion s'est inversée, les courses via les centrales radio représentent environ 60% et les taxis dans la rue 40% des prises en charge. Or, le montant des courses précommandées est plus élevé du fait de la course d'approche qui se rajoute. On constate par ailleurs une diminution de l'usage des bornes d'appel taxi (dont l'utilisation n'est pas aisée et qui sont assez méconnues).

Il existe 435 stations de taxi à Paris mais seulement 116 qui sont équipées d'une borne d'appel qui fonctionne de la façon suivante : le client téléphone à la borne et le taxi libre en attente dans une station prend l'appel et donc la course. C'est une mise en relation.

### L'évolution du contexte et des usages

Le domaine des taxis et des véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) est en forte évolution. En 2010, il y a eu une simplification de la réglementation pour les véhicules de tourisme avec chauffeur qui comporte désormais les règles suivantes : ils sont empruntés uniquement sur réservation ; ils ne sont pas autorisés à attendre le client sur l'espace public. Ainsi, ils n'ont pas de territoire affecté ; ils dépendent du Ministère du Tourisme. L'usage des VTC se développe largement : Londres compte 23 000 taxis pour 50 000 VTC, New York 14 000 taxis pour 40 000 VTC alors qu'à Paris, la proportion est inverse : 17 600 taxis et 2000 VTC.

Le développement des applications mobiles a permis de faciliter la prise en charge des clients par les VTC ; elles permettent la réservation et le paiement. Les acteurs qui travaillent dans ce domaine sont souvent des acteurs internationaux qui ont une approche marketing parce que le secteur présente un fort potentiel.

Les activités des VTC et des taxis se rejoignent notamment avec les développements d'applications mobiles qui ont un fonctionnement identique : la personne est géolocalisée, l'application lui propose l'offre disponible autour d'elle ; la personne réserve un véhicule et le chauffeur vient la chercher. Pour les taxis, il y a le déclenchement d'une course d'approche ; ce n'est pas le cas pour le VTC dont la course est payée au forfait.

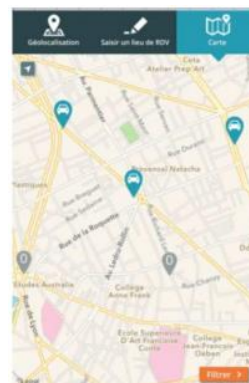
### **L'outil numérique développé par la ville de Paris**

La ville de Paris vise à redynamiser le taxi de rue en informant sur la localisation des stations et leur état afin d'y relocaliser la rencontre de l'offre et de la demande. L'application qui est développée permettra de créer de la donnée en temps réel sur l'offre et la demande dans les stations de taxi. Elle permettra de mettre en place un dispositif collaboratif où le taxi et le client sont acteurs (ce sont eux qui se déclarent taxi libre ou client en attente). L'application permettra aussi de maintenir le service jusqu'alors assuré par les bornes d'appel taxi. La dématérialisation de la fonction de borne d'appel taxi permet également de réduire l'encombrement sur l'espace public et les coûts d'exploitation liés à ce service. Par contre, il faut noter que le dispositif n'a pas vocation à effectuer une réservation. Il s'agit simplement une mise en relation et, de ce fait il n'est pas concurrentiel avec les centrales radio. Le système ne dispose pas d'un système de détection des taxis dans les stations.

Paris Taxi est composée d'une application pour le chauffeur, d'une application pour le client et d'un serveur d'intermédiation.

- L'application permet aux taxis présents en station de se déclarer libres, ils visualisent les clients en attente en station.
- L'application permet aux clients en station de se déclarer en attente, ils visualisent les taxis libres en station.

Ensuite, le système propose la mise en relation. Le taxi et le client ont rendez-vous en station. L'application permet également le paiement de la course. Pour le bon fonctionnement de l'application, il sera impératif qu'une masse critique de chauffeurs de taxi affiliés soit atteinte assez rapidement.



Pour conclure, la modernisation des stations de taxi est basée certes sur le développement de l'application Paris Taxi qui est gratuite pour les clients et pour les chauffeurs de taxi, mais aussi sur le renouvellement des abris voyageurs à Paris. En effet, un affichage concernant les taxis sera réservé sur certains d'entre eux. Ainsi, ces mobiliers deviendront multimodaux.